



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les prairies et parcours : des systèmes pour la transition agroécologique

Les prairies naturelles ou permanentes et parcours, riches en biodiversité, présentent de nombreux atouts pour la transition agroécologique. Ils aident les agriculteurs à temporiser les effets du réchauffement climatique, tout en contribuant à valoriser leur production. Ainsi, certains agriculteurs les utilisent dans une démarche respectueuse de l'environnement et du territoire et participent à leur conservation et à leur entretien. Les 28 finalistes locaux du Concours général Agricole des pratiques agro-écologiques – Prairies & parcours seront récompensés lors de la remise des prix au SIA le 28 février.



Paris, le 22 février 2024 – « L'effondrement de la biodiversité et le changement climatique sont des constats préoccupants. Les prairies naturelles favorisent cette biodiversité, en respectant les insectes et les abeilles de notre territoire. Elles sont résilientes face aux aléas du changement climatique et la sécheresse. Il est essentiel pour les éleveurs de les conserver » déclare Daniel DEBRUS – éleveur à Montredon-Labessonnié (81) - l'un des 28 finalistes du concours général des pratiques agro-écologiques, catégorie Prairies – parcours.

Les prairies naturelles ou permanentes, peu ou pas mécanisées, sont pâturées et/ou fauchées pour nourrir le bétail. Les parcours sont des espaces agropastoraux valorisés principalement par le pâturage de troupeaux, difficilement cultivables du fait de caractéristiques pédoclimatiques inadaptées.

En France, les prairies permanentes couvrent 7,9 millions d'ha ([ldele](#)). Elles sont la principale source, avec les surfaces en herbe, de fourrage pour les herbivores (plus de la moitié des cultures fourragères). Les prairies permanentes sont reconnues et protégées par la PAC depuis 1992. Elles figurent dans les cahiers des charges de certains produits labellisés AOP. En effet, le fourrage issu des prairies permanentes a une influence forte sur la qualité gustative et nutritionnelle de la viande et des produits laitiers, tandis que la diversité des espèces végétales a un effet bénéfique sur la santé animale.

Depuis quelques années, certains territoires subissent une pression environnementale intense avec le réchauffement climatique. Très riches en biodiversité floristique, les prairies et parcours présentent des avantages agro-écologiques pour les exploitations agricoles :

- La diversité des espèces végétales favorise une bonne résilience des prairies face aux aléas climatiques et permet une souplesse d'exploitation à la production agricole. Elle contribue à la préservation des oiseaux, reptiles, petits mammifères et insectes.
- Les prairies et parcours ne sont pas retournés, et stockent ainsi de grandes quantités de carbone.

- Leur biomasse importante et de composition variée procure un fourrage autonome de qualité et flexible dans le temps.
- La densité d'herbe assure la filtration et l'épuration de l'eau tandis que les nombreuses racines retiennent mieux l'eau : un système efficace pour lutter contre la sécheresse et l'érosion des sols.

Ces prairies et parcours contribuent activement à la préservation écologique de leurs territoires, avec des espèces endémiques locales.

Des agriculteurs récompensés pour leur respect des prairies et parcours au SIA

Les prairies naturelles ou permanentes et les parcours sont essentiels dans une approche agro-écologique pour valoriser la production agricole dans des territoires à forte contraintes environnementales. Des agriculteurs les utilisent et les préservent dans cet objectif, c'est pourquoi ils ont été 140 à participer au Concours Général des Pratiques Agro-écologiques - Prairies et parcours dans 28 territoires en France. Chaque territoire a élu son finaliste, les 28 sont invités au salon international de l'agriculture pour la remise des prix.

Ce concours récompense les pratiques des acteurs des territoires répondant aux enjeux environnementaux, climatiques et agricoles, tout en assurant une production de qualité. Il comprend quatre catégories :

- Pâturage prioritaire ou exclusif (toutes sections de gradient d'altitude confondues)
- Fauche prioritaire (en zone de plaine et de piémont)
- Fauche prioritaire (en zone de montagne)
- Fauche exclusive (toutes sections de gradient d'altitude confondues)

« En plein mois de mai, quand je viens sur les prairies naturelles de la ferme, je suis toujours frappé par la multitude de couleurs. Je suis conscient que ce ne sont pas les parcelles les plus productives, mais toutes ces couleurs me donnent à imaginer le plaisir de mes brebis d'aller chercher des goûts, des textures et des couleurs différentes, comme si je leur offrais une belle salade composée. Au-delà du visuel, je suis convaincu que cette diversité donne un goût particulier à mon fromage » se réjouit Pierre MONACO, éleveur en Territoire Montagne du Pays Basque, Nouvelle Aquitaine (64).

Venez rencontrer les finalistes. Ils seront présents à la Remise des prix qui se déroulera au Salon International de l'Agriculture, sur le stand du ministère de l'Agriculture, le 28 février de 15h30 à 17h en présence notamment de Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

À propos du Concours Général Agricole des pratiques agroécologiques :

Depuis 150 ans, le Concours Général Agricole récompense et valorise les meilleurs produits du terroir français en décernant chaque année, des médailles d'or, d'argent ou de bronze. Il encourage les producteurs, contribue à la formation des futurs professionnels et fournit aux consommateurs des repères de choix. Chambres d'Agriculture France est la tête du réseau des chambres d'agriculture, co-organisatrice du Concours « Pratiques Agroécologiques ». L'Afac-Agroforesteries est une association reconnue d'utilité publique qui rassemble plus de 350 organismes qui agissent pour le développement de l'arbre et la haie partout en France, co-organisatrice du Concours « Pratiques Agroécologiques »

Contacts presse :

Agence Ressources de la Nature

Fadela Benabadji - Tél : 06 11 34 22 39 – fbenabadji@agence-rdn.com

Chloé Nicolle - Tél : 07 50 13 27 58 - cnicolle@agence-rdn.com

Chambres d'agriculture France :

Iris Roze – Tél 06 09 86 02 26 iris.roze@apca.chambagri.fr

**Les 28 finalistes du Concours Général Agricole des
Pratiques Agro-écologiques – prairies parcours**

4 catégories :

1. Pâturage prioritaire et exclusif - 9 candidats – 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} prix
2. Fauche prioritaire en plaine et piémont (et secondairement pâturage) - 7 candidats - 1^{er} et 2^{ème} prix
3. Fauche prioritaire en montagne (et secondairement pâturage) - 7 candidats - 1^{er} et 2^{ème} prix
4. Fauche exclusive - 5 candidats - 1^{er} prix

Région Auvergne Rhône Alpes

AOP Saint-Nectaire Puy de Dôme, 63)

[GAEC Chez PICOU](#)

Elevage bovins lait

84 UGB, 88ha 100% prairies permanentes

Territoire du Haut-Lignon (Haute- Loire, 43)

[Max GRANGEON](#)

Elevage 300 brebis noires du Velay

Exploitation de moyenne montagne sur 56 ha majoritairement en prairies naturelles

Val-de-Saône - Natura 2000 (Ain, 01)

[GAEC DES ORCHIS](#)

Bovin lait, « C'est qui le Patron »

60 Montbéliardes + Brunes des Alpes

100 ha prairies inondables, 35 ha surfaces fourragères

Région Bourgogne Franche-Comté

Territoire Bresse Jura – Lons-le-Saunier (Jura, 39)

[JEANNINE MARTIN](#)

Polyculture / élevage bovin lait

SAU 130 ha dont 40 ha en prairies permanentes.

Bassin versant du Marais de Saulnot (Haute Saône, 70)

[Eric VAN DER HEYDEN](#)

Bovin lait, IGP Emmental Grand Cru

110 ha avec grande proportion de milieux humides, dont 12 ha dans Le marais proprement dit.

75 UGB

Territoire les Trois Provinces – Fontenois la ville (Haute Saône, 70)

[GAEC DERRIERE LES VIGNES](#)

Polyculture / élevage

300 UGB (Bovins lait et viande), SAU de 220 Ha (dont 70 % en prairies naturelles permanentes)

Territoire de la coopérative fromagère de Loue Lison à Chay (Doubs, 25)

[VINCENT MOREL](#)

Elevage bovins lait pour la production de fromage à Comté AOP

Bassin versant du Doubs de la combe de Biaufond incluse à la combe de Surmont incluse (Doubs, 25)

[GAEC du Grand Frêne](#)

Elevage montbéliardes pour l'AOP Comté en Agriculture Biologique

Vosges saônoises (Haute-Saône, 70)

[LA BERGERIE DES PLANCHES](#)

Elevage de brebis Limousines, une race rustique adaptée au territoire, agneaux vendus à la ferme

65 ha de prairies permanentes

En cours de conversion à l'agriculture biologique

Région Bourgogne Franche Comté – Côte d’Or (21)

Et région Grand Est – Haute Marne (52)

Parc national de forêts (52, 21)

Vallée de l’Aujon – Saint Loup sur Aujon

[GAEC DE SAINT LOUP](#)

Polyculture élevage bovins et ovins Lait – bovins Viande– Céréales

Agriculture biologique

230 UGB, 650ha, dont 226ha prairies permanentes

Région Grand Est

Parc naturel régional de Lorraine (Meurthe et Moselle, 54)

[Christian CONVARD](#)

Elevage bovin, 80 vaches

Prairie naturelle mésophile (50 espèces végétales)

Territoire du Sundgau Jura alsacien (Haut Rhin, 58)

[GAEC du BLOCHMONT](#)

Polyculture / élevage

120 Holsteins et Montbéliardes sur 128 ha de surface fourragère, dont 80 ha de prairie naturelle

Territoire du Sundgau Plaine (Haut-Rhin, 68)

[SCEA WOLFSGRUBE](#)

Polyculture-élevage. Bovins allaitants, en agriculture biologique,

13 ha prairies naturelles, 15 Blondes d’Aquitaine, SAU 27 ha

Région Centre Val de Loire

Bassin versant de la Brenne (Indre-et-Loire et Loir-et-Cher)

[E.I HOUSSEAU](#)

Céréales/Foin/Bovins vente directe

Limousine éleveur engraisseur

300ha de SAU, dont 100ha prairies permanentes, 70 UGB

Région Hauts de France

Moyenne Vallée de la Somme – CORBIE (80)

[EARL DES TROIS VALLEES](#)

Polyculture élevage, 30 chevaux

42 ha de prairie dont 23 dans le marais

Plaine Maritime Picarde – Quend (80)

[SCEA du Petit Bas Champ](#)

Elevage 140 vaches Aubrac, 140 ha de SAU, dont 70 ha de prairies permanentes

Région Normandie

Boucle de Brotonne (Seine Maritime, 76)

[Isabelle et Jean-Luc VAUTIER](#)

Elevage bovins viande

150 bovins, dont 60 mères limousines ; 65ha de prairies dont 50 ha humide

Marais du Cotentin et du Bessin « Vallée de l'Aure » (Calvados, 14)

[Anne-Sophie DAUTRESOUL](#)

Elevage bovins / ovins AB

60 ha de prairies permanentes, dont 45ha de marais

Région Nouvelle Aquitaine

Bocage Montmorillonnais (Vienne 86)

[Alexandre BOURRY](#)

Elevage bovins viande

140 bovins, 170ha, 100% prairies permanentes

Médoc – Queyrac (Gironde 33)

[EARL Ujttewall](#)

Polyculture / élevage bovins / viticulture

SAU 160 ha, 108 ha de prairies permanentes

Territoire Montagne du Pays Basque – Baigorri (Pyrénées Atlantique, 64)

[FERME SALLABERIA – Pierre Monaco](#)

Elevage brebis Manex tête noire et tête rousse

320 têtes, production laitière, transformation fromagère et vente directe à la ferme

29 hectares de prairies (exclusivement permanentes) landes et parcours privés

Bocage Montmorillonnais (Vienne, 86)

[GAEC la Ferme du Bouchage](#)

Elevage bovin

Vaches limousines et Aubrac vendues sous Label Rouge

Territoire du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin (Corrèze, 19)

[Jérôme VEYRUNES](#)

Elevage vaches Charolaises, Label Viande Charolaise

SAU 150 ha 100% parcelles en herbe, prairies permanentes en majorité (145ha), et prairies temporaires

Landes (40)

[SCEA Labourdette – Damien ROBERT](#)

Elevage 130 blondes d'Aquitaine et label Bœuf de Chalosse

55 hectares de prairies permanentes

Région Occitanie

Montagnettes et Vallée du Dourdou (PNR Grands Causses (Aveyron, 12)

[GAEC de la Vexane](#)

Ovins lait

Bio, AOP Roquefort

360 brebis Lacaune, 85ha, dont 43ha en prairies et parcours

Territoire des Plateaux du Sidobre et Vallée du Gijou– Montredon-Labessonnié (Tarn, 81)

[Le Moulin du Barthas](#)

Elevage ovin viande

200 brebis *charollaises* en agriculture biologique

Territoire des cans et vallées cévenoles du Parc national des Cévennes – Barre des Cévennes

[GAEC Les trois Fayards](#)

Elevage bovin Aubrac

160 ha de prairies naturelles, dont quelques parcelles boisées

Région PACA

Parc naturel régional du Queyras (Hautes Alpes 05)

[GAEC LE VAL D'AZUR](#)

Bovin lait et viande

AOP Bleu du Queyras, caissettes vente directe

70 vaches Tarines, 8 Aubracs ; 150ha en prairies et parcours

[Cliquer sur les noms pour télécharger la fiche complète des finalistes cités ci-dessus.](#)